



EFFECTIS France
Voie Romaine
F-57280 Maizières-lès-Metz
Tél : +33 (0)3 87 51 11 11
Fax : +33 (0)3 87 51 10 58

PROCES-VERBAL



PROCES-VERBAL D'APTITUDE A L'EMPLOI DES MECANISMES n° EFR-20-001286

Selon les normes NF S 61937-1 (décembre 2003) et NF S 61937-8 (juillet 2018)

Durée de validité	Ce procès-verbal et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au 14 septembre 2025 .
Appréciation de laboratoire de référence	▪ EFR-20-001286
Concernant	Une gamme d'ouvrants télécommandés d'amenée d'air naturel en façade, alimentés par énergie électrique ou pneumatique. Références : S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG
Demandeur	HAHN Lamellenfenster GmbH Hafenstraße 5-7 D – 63811 STOCKSTADT

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



EFR-20-001286

PROCES-VERBAL

1. INTRODUCTION

Procès-verbal d'aptitude à l'emploi des mécanismes d'une gamme d'ouvrants télécommandés d'amenée d'air naturel en façade conformément aux exigences des normes NF S 61937-1 (décembre 2003) et NF S 61937-8 (juillet 2018).

Cette gamme d'ouvrants est strictement identique à la gamme de D.E.N.F.C réf. S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG certifiée CE selon EN12101-2 d'après le certificat n° 1368-CPR-C-7068-2 (IFI) daté du 03.11.2015.

2. REFERENCES ET PROVENANCE DE L'ELEMENT

Références : S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG

Provenance : HAHN Lamellenfenster GmbH
Hafenstraße 5-7
D – 63811 STOCKSTADT

3. DESCRIPTION

3.1. GENERALITES

L'ouvrant télécommandé d'amenée d'air naturel en façade se compose de :

- une partie fixe appelée cadre dormant ;
- une partie mobile constituée de lames ;
- un mécanisme d'ouverture alimenté par énergie électrique ou pneumatique.

Les caractéristiques d'entrée de télécommande sont mentionnées ci-dessous (l'entrée de télécommande : Uc/Pc/Vc est confondue avec l'entrée d'alimentation Ua/Pa/Va) :

- Ouvrant alimenté par énergie électrique : télécommande par énergie électrique à émission permanente de courant :

- Tension de télécommande : $U_c = U_a = 24 \text{ V}$ en courant continu
- Puissance absorbée en régime établi sous U_c (dépend du vérin électrique utilisé) :
 - $P_c = P_a = n \times 24 \text{ W}$ (si l'ouvrant est équipé de vérin LAH 65)
 - $P_c = P_a = n \times 12 \text{ W}$ (si l'ouvrant est équipé de vérin LAH 61 /UNB 6 N.m)
 - $P_c = P_a = n \times 24 \text{ W}$ (si l'ouvrant est équipé de vérin HLA/165-650 N)
 - $P_c = P_a = n \times 24 \text{ W}$ (si l'ouvrant est équipé de vérin Picolo 0)Avec n = nombre de moteurs installés sur l'ouvrant

- Ouvrant alimenté par énergie pneumatique :

- Pression minimale pour assurer le fonctionnement du D.A.S : $P_c = P_a = 6 \text{ bars}$.
- Volume de gaz nécessaire pour assurer le fonctionnement du D.A.S : $V_a = V_c [\text{NI}] = 1,3 \times n$
Avec n = nombre de vérins pneumatiques installés sur l'ouvrant.



3.2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ELEMENT

3.2.1. Partie fixe

Le cadre dormant, de forme rectangulaire, est de caractéristiques différentes suivant le type d'ouvrant.

Le cadre dormant de l'appareil S9 et S9-iV-05 est composé de profilés en aluminium de profondeur 46 mm.

Le cadre dormant de l'appareil S9-iVt-05 et S9-iVt-05 GG est composé de profilés en aluminium à rupture de pont thermique de profondeur 47 mm.

L'appareil est installé avec un angle de 0° par rapport à l'axe vertical.

Les dimensions hors tout du cadre dormant sont les suivantes : L_{ht} x H_{ht} , avec :

- L_{ht} qui est la largeur hors tout de l'ouvrant côté parallèle à l'axe de rotation des lames
- H_{ht} qui est la hauteur hors tout de l'ouvrant côté perpendiculaire à l'axe de rotation des lames

L'appareil peut se décliner en deux versions :

- Appareil « single vent » : il s'agit d'un cadre dormant rectangulaire sans profil vertical intermédiaire.
- Appareil « double breasted vent » : il s'agit d'un cadre dormant rectangulaire avec un profil vertical intermédiaire, ce qui permet d'obtenir deux rangées de x lames.

3.2.2. Partie mobile

L'ouvrant est composé de lames pivotant autour de leurs axes fixés à chacune des extrémités de lames et centrés sur celles-ci. Suivant le type d'ouvrant, les différences sont les suivantes :

- S9 : les lames sont composées d'un remplissage en verre d'épaisseur 8, 10 ou 12 mm avec un encadrement périphérique sur les deux côtés latéraux de chaque lame réalisé en profils d'aluminium sans rupture de pont thermique. La hauteur des lames varie de 150 mm à 300 mm. Le poids total d'une lame (remplissage + encadrement périphérique) ne doit pas dépasser 15 kg.
- S9-iV-05 : les lames sont composées d'un remplissage en verre ou en panneau sandwich avec un encadrement périphérique sur les quatre côtés de chaque lame réalisé en profils d'aluminium sans rupture de pont thermique. La hauteur des lames varie de 110 mm à 350 mm. Le poids total d'une lame (remplissage + encadrement périphérique) ne doit pas dépasser 20 kg.
- S9-iVt-05 : les lames sont composées d'un remplissage en verre ou en panneau sandwich avec un encadrement périphérique sur les quatre côtés de chaque lame réalisé en profils d'aluminium à rupture de pont thermique. La hauteur des lames varie de 150 mm à 400 mm. Le poids total d'une lame (remplissage + encadrement périphérique) ne doit pas dépasser 20 kg.
- S9-iVt-05 GG : les lames sont composées d'un remplissage en verre avec un encadrement périphérique sur les trois côtés de chaque lame réalisé en profils d'aluminium à rupture de pont thermique. La hauteur des lames varie de 150 mm à 350 mm. Le poids total d'une lame (remplissage + encadrement périphérique) ne doit pas dépasser 20 kg.

L'angle d'ouverture de chaque lame est de 79° par rapport à l'axe vertical.

3.2.3. Mécanisme

Chaque lame est fixée au cadre dormant par l'intermédiaire de leurs axes venant se loger dans un profil intégré au cadre dormant. Le mécanisme est strictement identique entre les appareils de type S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 et S9-iVt-05 GG.



Sur le montant vertical équipé de l'élément moteur est présente une barre de liaison en aluminium de section 12 x 4 mm parcourant toute la hauteur de l'ouvrant. Un profil en aluminium en forme de U est installé sur le montant vertical de l'ouvrant de manière à protéger cette barre de liaison.

L'ouvrant est équipé d'autant de barres de liaison que d'éléments moteur. Chaque élément moteur (vérin électrique ou pneumatique) entraîne sa propre barre de liaison.

Chaque axe de lame est relié à cette barre de liaison de manière à ce que la translation de celle-ci fasse pivoter la lame.

La translation de la barre de liaison est assurée par un élément moteur qui peut être soit :

- un vérin électrique LAH 65 (D+H) fonctionnant en 24 Volts continus. Le vérin est installé en position verticale et avec le câble d'alimentation en partie haute. Il est fixé au moyen de quatre vis sur le cadre dormant ;
- un vérin électrique LAH 61 / UNB 6 N.m (D+H) fonctionnant en 24 Volts continus. Le vérin est installé en position verticale et avec le câble d'alimentation en partie haute. Il est fixé au moyen de quatre vis sur le cadre dormant ;
- un vérin électrique HLA/165-650 N / LA/EV1 (STG BEIKIRCH) fonctionnant en 24 Volts continus. Le corps du vérin est fixé sur une chape en acier d'épaisseur 4 mm fixée sur le cadre dormant au moyen de deux vis. La tige du vérin est fixée sur un levier en acier d'épaisseur 3 mm au moyen d'une vis M8 + écrou M8 ;
- un vérin électrique Picolo 0 (ELERO) fonctionnant en 24 Volts continus. Le corps du vérin est fixé au moyen d'une goupille sur une chape en acier d'épaisseur 4 mm fixée sur le cadre dormant au moyen de deux vis. La tige du vérin est fixée sur un levier en acier d'épaisseur 3 mm au moyen d'une vis M8 + écrou M8 ;
- un vérin pneumatique PUDV40/12-165 (GRASL). Les canalisations pneumatiques nécessaires à l'alimentation en gaz du vérin sont réalisées en tube de cuivre, et les raccords sont du type étanchéité métal contre métal. Le fonctionnement de l'appareil est assuré sous 6 bars. Le vérin est installé de sorte à avoir sa tige rentrée lorsque l'appareil est en position d'attente. Le corps du vérin est fixé sur une chape en acier fixée sur le cadre dormant au moyen de deux vis. La tige du vérin est fixée sur un levier en acier d'épaisseur 3 mm au moyen d'une vis M8 + écrou M8.

Le nombre d'élément moteur LAH 65 (D+H) à installer sur l'appareil est défini par la relation suivante :

- $n = \text{Poids de la partie mobile (en kg)} / 140$

Avec le poids de la partie mobile défini par la relation suivante : $P = \text{nombre de lames} \times \text{poids d'une lame}$.

Le résultat « n » est arrondi au chiffre supérieur (ex si $n = 1,02$ alors deux vérins électriques sont nécessaires).

Le nombre d'élément moteur LAH 61 / UNB 6 N.m (D+H) à installer sur l'appareil est défini par la relation suivante :

- $n = \text{Poids de la partie mobile (en kg)} / 60$

Avec le poids de la partie mobile défini par la relation suivante : $P = \text{nombre de lames} \times \text{poids d'une lame}$.

Le résultat « n » est arrondi au chiffre supérieur (ex si $n = 1,02$ alors deux vérins électriques sont nécessaires).

Le nombre d'élément moteur HLA/165 (STG BEIKIRCH) à installer sur l'appareil est défini par la relation suivante :

- $n = \text{Poids de la partie mobile (en kg)} / 105$

Avec le poids de la partie mobile défini par la relation suivante : $P = \text{nombre de lames} \times \text{poids d'une lame}$.

Le résultat « n » est arrondi au chiffre supérieur (ex si $n = 1,02$ alors deux vérins électriques sont nécessaires).



Le nombre d'élément moteur Picolo 0 (ELERO) à installer sur l'appareil est défini par la relation suivante :

$$n = \text{Poids de la partie mobile (en kg)} / 140$$

Avec le poids de la partie mobile défini par la relation suivante : $P = \text{nombre de lames} \times \text{poids d'une lame}$.

Le résultat « n » est arrondi au chiffre supérieur (ex si $n = 1,02$ alors deux vérins électriques sont nécessaires).

Le nombre de vérin pneumatique PUDV 40/12 (GRASL) à installer sur l'appareil est défini par la relation suivante :

$$n = \text{Poids de la partie mobile (en kg)} / 84$$

Avec le poids de la partie mobile défini par la relation suivante : $P = \text{nombre de lames} \times \text{poids d'une lame}$.

Le résultat « n » est arrondi au chiffre supérieur (ex si $n = 1,02$ alors deux vérins pneumatiques sont nécessaires).

Pour l'ouvrant équipé de vérin(s) électrique(s), le raccordement est réalisé sur un bornier de référence 34230 (LEGRAND) qui est placé dans une boîte de raccordement réf. P 108 (PROTEC.class) équipée de presse-étoupe d'indice de protection au minimum IP42 selon la norme EN 60529. Une étiquette devra être apposée à l'intérieur du couvercle, précisant le repérage des bornes pour effectuer les connexions. Cette boîte de raccordement est placée à proximité de l'ouvrant de sorte à ne pas diminuer sa surface libre.

Le câblage assurant les liaisons entre le boîtier de raccordement et les vérins électriques doit être réalisé en câbles prévus pour les canalisations fixes de la catégorie C2 au minimum (type H07 RNF ou A05 VVU ou 1000 R02V, etc.). De plus, s'ils sont accessibles au niveau d'accès zéro, ces câbles doivent être protégés mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 au sens de la norme NF EN 62262.

Pour l'ouvrant équipé de vérin(s) pneumatique(s), les canalisations pneumatiques nécessaires à l'alimentation en gaz du(des) vérin(s) sont réalisées en tube de cuivre, et les raccords sont du type étanchéité métal contre métal. Il n'y a qu'une seule entrée pour l'alimentation, le gaz arrivant au niveau de cette entrée est ensuite distribué aux différents vérins par les tubes en cuivre et les différents raccords.

Pour les ouvrants à double rangées de lames (double breasted vent), seuls les vérins électriques LAH 61 (D+H), LAH 65 (D+H), HLA/165-650 N (STG BEIKIRCH) et le vérin pneumatique PUDV 40/12 (GRASL) sont autorisés.

3.2.4. Fonctionnement

En position d'attente, l'ouvrant est maintenu fermé par le verrouillage de l'élément moteur (vérin pneumatique ou électrique).

L'ouverture de l'ouvrant alimenté par énergie pneumatique est obtenue par l'envoi de gaz dans la canalisation d'ouverture : une fois ouvert, celui-ci est maintenu verrouillé dans sa position de sécurité. La fermeture est obtenue par envoi de gaz dans la canalisation de fermeture.

L'ouverture de l'ouvrant alimenté par énergie électrique est obtenue en alimentant le vérin sous 24 Vcc : une fois ouvert, celui-ci est maintenu verrouillé dans sa position de sécurité. La fermeture est obtenue en alimentant le vérin en - 24 Vcc.

3.2.5. Surface géométrique, surface libre et surface libre calculée

3.2.5.1. Surface géométrique

La surface géométrique est la surface libérée par l'ouvrant, au niveau du cadre dormant.

$$\text{SGO (en dm}^2\text{)} = L_{PA} \times H_{PA} / 10000$$

L_{PA} = largeur de passage d'air, exprimée en mm, côté parallèle à l'axe de rotation des lames

H_{PA} = hauteur de passage d'air, exprimée en mm, côté perpendiculaire à l'axe de rotation des lames



3.2.5.2. Surface libre

Conformément au § 3.4 de la NF S 61937-8 : 2018, la surface libre de l'ouvrant correspond à la surface réelle de passage d'air, inférieure ou égale à la surface géométrique d'ouverture, tenant compte des obstacles éventuels à condition que le degré d'ouverture de l'ouvrant soit de 60° au moins, lorsqu'il s'agit d'ouvrants basculants ou pivotants.

Aucun obstacle n'est présent (à l'exception des lames elles mêmes) dans la surface géométrique d'ouverture.

3.2.5.3. Surface libre calculée (SLC)

Conformément au § 3.5 de la NF S 61937-8 : 2018, la surface libre calculée est la plus petite valeur obtenue entre la surface géométrique intérieure de l'ouvrant (= surface géométrique d'ouverture indiquée au § 3.2.5.1) et la surface tendue qui s'appuie d'une part sur le cadre dormant et d'autre part sur les parties les plus proches de l'ouvrant quand celui-ci est en position ouverte.

La surface tendue qui s'appuie d'une part sur le cadre dormant et d'autre part sur les parties les plus proches de l'ouvrant quand celui-ci est en position ouverte est définie par la formule suivante :

$$SL \text{ (dm}^2\text{)} = [(H_h + H_b) + (N - 1) \times \text{Min}(H_{i1}; H_{i2})] \times L_{pa} / 10000 \text{ (voir schéma en Annexe)}$$

Pour les ouvrants de type S9-iV-05 / S9-iVt-05 et S9-iVt-05 GG à simple ou double rangée de lames (single vent et double breasted vent), la relation est la suivante :

$$SL \text{ (dm}^2\text{)} = [(H_{pa} \times \sin(\alpha) - N \times e) \times L_{pa}] / 10000$$

Pour les ouvrants de type S9 à simple rangée de lames (single vent), la relation est la suivante :

$$SL \text{ (dm}^2\text{)} = [H_{pa} \times L_{pa} \times \sin(\alpha) - [(L_{pa} - 40) \times e + 1000] \times N] / 10000$$

Pour les ouvrants de type S9 à double rangée de lames (double breasted vent), la relation est la suivante :

$$SL \text{ (dm}^2\text{)} = [H_{pa} \times L_{pa} \times \sin(\alpha) - [(L_{pa} - 80) \times e + 2000] \times N] / 10000$$

Avec :

- e qui est l'épaisseur totale en mm d'une lame (y compris l'encadrement périphérique)
- N qui est le nombre de lames
- α qui est l'angle d'ouverture des lames par rapport à l'axe vertical ($\alpha = 79^\circ$)
- L_{pa} qui est la largeur de passage d'air (au niveau du cadre dormant), côté parallèle à l'axe de rotation des lames (exprimée en mm)
- H_{pa} qui est la hauteur de passage d'air (au niveau du cadre dormant), côté perpendiculaire à l'axe de rotation des lames (exprimée en mm).

Remarques :

- la surface utile d'ouverture définie comme étant le produit de la surface géométrique et du coefficient de débit est donnée dans les rapports d'essais aérauliques correspondant à la gamme de D.E.N.F.C. réf. S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 et S9-iVt-05 GG certifiée CE d'après le certificat n°1368-CPR-C-7068-2 (IFI) daté du 03.11.2015.
- la largeur de passage d'air L_{pa} dans le cas d'un ouvrant à double rangée de lames (double breasted vent) ne prend pas en compte la largeur du montant intermédiaire (ex : pour un ouvrant ayant des profils verticaux d'extrémité chacun de largeur 50 mm et un montant intermédiaire de largeur 80 mm, alors la largeur de passage d'air L_{pa} est définie par la relation suivante : $L_{pa} \text{ (mm)} = L_{ht} - 2 \times 50 - 80$).



4. CONDITION DE VALIDITE

4.1. A LA FABRICATION ET A LA MISE EN OEUVRE

L'élément doit être conforme à la description détaillée figurant dans l'appréciation de laboratoire de référence, celle-ci pouvant être demandée à son propriétaire, sans obligation de cession du document en cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal.

Le câblage assurant les liaisons entre le dispositif de connexion principal (boîte de raccordement PROTEC) et les composants (moteurs électrique) doit être réalisé en câbles prévus pour les canalisations fixes de la catégorie C2 au minimum (type H07 RNF ou A05 VVU ou 1000 R02V, etc.). De plus, s'ils sont accessibles au niveau d'accès zéro, ces câbles doivent être protégés mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 au sens de la norme NF EN 62262.

Les presse-étoupe doivent être adaptés aux diamètres des câbles.

L'ouvrant alimenté par énergie électrique doit pouvoir s'ouvrir sous une tension comprise entre 20,4 et 28,8 Volts continu et avec une puissance P_c inférieure ou égale à celle définie au §3.1. Le temps d'ouverture sous 24 Volts doit être inférieur ou égal à 60 s.

L'ouvrant alimenté par énergie pneumatique doit pouvoir s'ouvrir sous une pression inférieure ou égale à 6 bars.

L'ouvrant télécommandé d'amenée d'air naturel en façade réf. S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG doit être strictement identique au D.E.N.F.C réf. S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG certifié CE d'après le certificat n° 1368-CPR-C-7068-2 (IFI) daté du 03.11.2015.

L'ouvrant télécommandé d'amenée d'air naturel en façade réf. S9 / S9-iV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG doit être installé en respectant impérativement les indications et les cotes déterminées par le constructeur (Notice technique réf. Manual booklet Rev. 16/May 2020).

Remarque : La notice technique n'est pas spécifiquement utilisée pour la norme NF S 61937-8 puisque ces ouvrants sont également certifiés CE selon EN 12101-2. Seuls les éléments demandés au § 10.10 de la norme NF S 61937-8 (juillet 2018) ont été contrôlés dans la notice technique (à savoir les paragraphes 1 à 9 et 16 à 17). Les autres déclarations n'ont pas été vérifiées.

L'utilisation de ces résultats pour le dimensionnement d'installations utilisant ce matériel doit tenir compte des tolérances de fabrication, des conditions réelles d'exploitation et ne relève donc pas de la responsabilité d'Efectis France.

L'extension des résultats aux appareils intermédiaires tient compte de l'état des connaissances au moment de la rédaction du présent document et sont susceptibles de modifications.



4.2. DOMAINE DE VALIDITE

Ouvrant à simple rangée de lames (single vent) :

Ouvrant	Largeur hors tout maximale : L_{ht} (mm)	Poids maximal d'une lame (kg)	Hauteur maximale d'une lame (mm)	Hauteur hors tout maximale : H_{ht} (mm)
S9	1600	15	300	3060
S9-iV-05	1800	20	350	3060
S9-iVt-05	2000	20	400	3070
S9-iVt-05 GG	1600	20	350	3070

Les paramètres indiqués dans le tableau ci-dessus ne sont pas cumulables entre eux. Par exemple, un ouvrant de type S9 avec une lame de hauteur 300 mm et de poids 15 kg ne pourra pas avoir une largeur L_{ht} égale à 1600 mm. Sa largeur sera limitée à 1500 mm. Seules les configurations validées par le certificat CE n° 1368-CPR-C-7068-2 (IFI) daté du 03.11.2015 sont autorisées.

Ouvrant à double rangée de lames (double breasted vent) :

Ouvrant	Largeur hors tout maximale : L_{ht} (mm)	Poids maximal d'une lame (kg)	Hauteur maximale d'une lame (mm)	Hauteur hors tout maximale : H_{ht} (mm)
S9	3035	15	300	1500
S9-iV-05	3035	20	350	1500
S9-iVt-05	3475	20	400	1500
S9-iVt-05 GG	3335	20	350	1500

De même les paramètres indiqués dans le tableau ci-dessus ne sont pas cumulables entre eux. Seules les configurations validées par le certificat CE n°1368-CPR-C-7068-2 (IFI) daté du 03.11.2015 sont autorisées.

Avec :

L_{ht} est la largeur hors tout de l'ouvrant côté parallèle à l'axe de rotation des lames

H_{ht} est la hauteur hors tout de l'ouvrant côté perpendiculaire à l'axe de rotation des lames

Le nombre d'élément moteur à installer sur l'ouvrant est défini au § 3.2.3.

Chaque élément moteur entraîne sa propre barre de liaison.

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les cotes exprimées ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire.



EFR-20-001286

PROCES-VERBAL

5. CONCLUSIONS

La gamme d'ouvrants télécommandés d'amenée d'air naturel en façade référence S9 / S9-IV-05 / S9-iVt-05 / S9-iVt-05 GG répond aux exigences des normes NF S 61937-1 (décembre 2003) et NF S 61937-8 (juillet 2018). Les ouvrants devront faire l'objet d'un marquage individuel effectué de façon indélébile et comportant les indications suivantes : désignation et référence du produit, nom du fabricant, caractéristiques des entrées (voir § 3.1).

- 1) *Ces conclusions ne concernent pas la performance de résistance au feu des ouvrants.*
- 2) *Les conclusions indiquées ne préjugent pas de la conformité des appareils commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne sauraient en aucun cas être considérées comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 3 Juin 1994.*
- 3) *Ces conclusions ne préjugent en aucun cas d'une quelconque conformité au référentiel NF 537 relatif à la marque NF-DENFC.*

6. DUREE DE VALIDITE DU PROCES VERBAL

Ce procès-verbal est valable CINQ ANS à dater de la délivrance du présent document, soit jusqu'au :

QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ

Passé cette date, ce procès-verbal n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une reconduction délivrée par Efectis France.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ce procès-verbal ne représente pas l'approbation de type ou la certification de l'élément.

Ces conclusions ne portent que sur les performances d'aptitude à l'emploi des mécanismes de l'élément objet du présent procès-verbal. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Maizières-lès-Metz, le 14 sseptembre 2020

X

Nicolas ROYET

Chargé d'Affaires

Signé par : Nicolas ROYET

X

Xavier REMOIVILLE

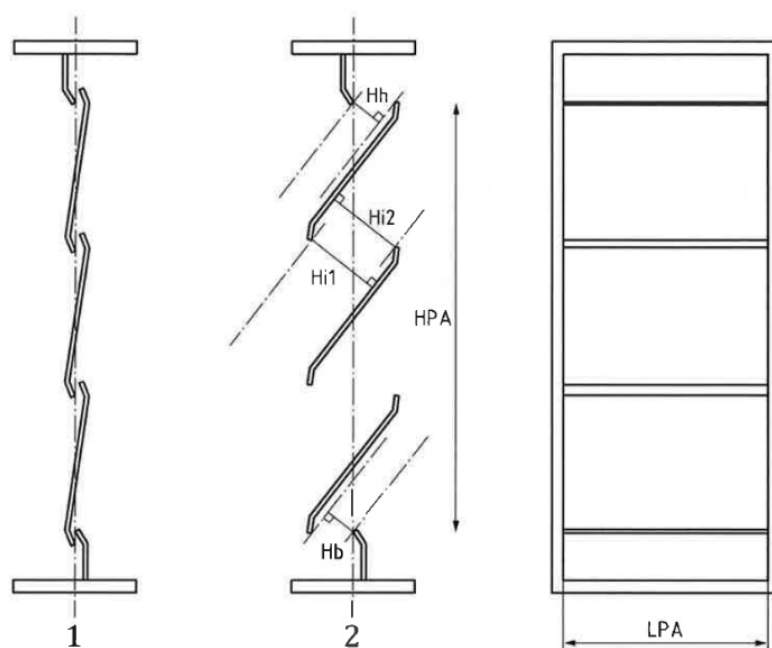
Superviseur

Signé par : Xavier REMOIVILLE

ANNEXE - PLANCHE

Détermination de la surface libre calculée

A.2 Ouvrant télécommandé d'amenée d'air à lamelles



Légende :

- 1 Ouvrant en position d'attente
a) ouvrant en position d'attente

$$SGO = HPA \times LPA$$

Avec SGO : surface géométrique de l'ouvrant
HPA : hauteur de passage d'air
LPA : largeur de passage d'air

- 2 Ouvrant en position de sécurité
b) ouvrant en position de sécurité

$$SLC = [(Hh + Hb) + (N - 1) \times \min(Hi1; Hi2)] \times LPA$$

$$SLC \leq SGO$$

Avec SLC : surface libre calculée de l'ouvrant
Hb : distance minimale entre l'ouvrant et le dormant bas
Hh : distance minimale entre l'ouvrant et le dormant (haut)
N : nombre de vantelles
LPA : largeur de passage d'air

Figure A.2 — Cas d'un ouvrant à lamelles à axe centré



ANNEXE - RESULTATS D'ESSAIS

Les numéros d'articles correspondent aux paragraphes de la norme NF S 61937-1 (décembre 2003).

4.1 CARACTERISTIQUES GENERALES DES D.A.S

Article	Nature de l'essai ou de la vérification	Résultat à obtenir	Résultats obtenus
4.1	Fonction prioritaire Fonctions supplémentaires Pas de perturbations		Conforme
4.2	Position de sécurité		Conforme
4.3	Le DAS ne peut pas délivrer d'ordre		Conforme
4.4	Énergie de contrôle extérieure au DAS Contacts libres de tout potentiel Interrupteur à fonction inverseur		Sans objet
4.5	Énergies de déblocage et de réarmement		Conforme
4.6	Défaillance de la télécommande Défaillance de l'autocommande		Sans objet
4.7	Si autocommande, le réarmement à distance est inopérant		Sans objet
4.8	Même servomoteur pour le réarmement et la sécurité		Conforme
4.9	Réarmement par télécommande		Conforme
4.10	DAS autonome		Sans objet

5 CARACTERISTIQUES GENERALES DES CONSTITUANTS D'UN D.A.S

Article	Nature de l'essai ou de la vérification	Résultat à obtenir	Résultats obtenus
5.1	Contrôle de position		Sans objet
5.2.1	Entrée de télécommande et sorties de contrôle (Matériel de classe III (NF EN 60-950))	TBTS	Conforme
5.2.2	Protections prises entre les parties actives en TBTS et tout autre équipement		Conforme
5.2.3	Matériel électrique ou enveloppe (NF EN 60-529)	≥ IP 42	Conforme
5.2.4	Connecteur principal repéré		Conforme
5.2.5	Dispositifs supportant une TBTS : séparés et repérés		Conforme
5.2.6	Dispositif d'arrêt de traction		Conforme
5.2.7	Contacts de position		Sans objet
5.2.8	Circuit de contrôle		Sans objet
5.3	Cartouche de gaz CO ₂		Conforme

**6 CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE**

Article	Nature de l'essai ou de la vérification	Résultat à obtenir	Résultats obtenus
6.1.1	Force de traction au déclenchement < 10 daN Course du câble < 30 mm Force de traction mini = 30 daN		Sans objet
6.1.2	Force de résistance Course du câble Force de réarmement < 100 daN Force de traction mini = 300 daN		Sans objet
6.2.1	Entrée de télécommande électrique : Tension de télécommande Puissance en régime établi	Uc = 48V, 24V ou 12V	Conforme
6.2.2	Fonctionnement sous Uc (0,85 Uc ≤ U ≤ 1,2 Uc)		Conforme
6.2.3	Caractéristiques de l'ordre présent à l'entrée de télécommande (ordre pris en compte à 0,85 Uc si émission, et à 0,1 Uc si rupture)		Conforme
6.2.4	Fonctionnement sous une impulsion d'une durée inférieure à une seconde		Sans objet
6.3.1	Entrée de télécommande pneumatique : Pression de télécommande Volume de gaz		Conforme
6.3.2	DAC et DCM		Conforme

7 CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE D'ALIMENTATION

Article	Nature de l'essai ou de la vérification	Résultat à obtenir	Résultats obtenus
7.1.1	Entrée d'alimentation électrique : Tension d'alimentation Puissance en régime établi		Sans objet*
7.1.2	Fonctionnement sous Ua (0,85 Ua ≤ U ≤ 1,2 Ua)		Sans objet*
7.2	Entrée d'alimentation pneumatique : Pression de télécommande Volume de gaz		Sans objet

* Sans objet puisque l'entrée d'alimentation est confondue avec l'entrée de télécommande.

8 IDENTIFICATION ET INFORMATIONS

Article	Nature de l'essai ou de la vérification	Résultat à obtenir	Résultats obtenus
8.1	Indications (désignation, nom, caractéristiques d'entrée) Qualité du marquage	Indélébile	Conforme
8.2.	Notice d'assemblage Conditions extrêmes de mise en œuvre		Conforme



EFR-20-001286

PROCES-VERBAL

Les numéros d'articles correspondent aux paragraphes de la norme NF S 61937-8 (juillet 2018).

4. Fonction : Désenfumage

5. Position de sécurité : Ouverte

6. Position d'attente : Fermée

7. Modes autorisés :

Mode de commande : Télécommandé

Mode de fonctionnement : Alimenté

8. Caractéristiques générales :

8.1 Obligations :

Amortissement en fin de course : Oui

Réarmable à distance : Oui

8.2 Options de sécurité

Contact de position de sécurité : Non

Contact de position d'attente : Non

9. D.E.N.F.C équipé de déclencheur électromagnétique

Article	Nature de l'essai ou de la vérification	Résultat à obtenir	Résultats obtenus
9.1	Déclencheur électromagnétique		
9.1.1.1	Exposition à 70°C pendant une heure		Sans objet
9.1.1.2	Puissance < 3,5 W sous Un (12 V, 24 V ou 48 V)	P < 3,5 W	Sans objet
9.1.1.3	Taux de dispersion de résistance Taux de dispersion d'inductance	< 5 % < 5 %	Sans objet
9.1.1.4	Fonctionnement sur une impulsion	compris entre 0,5 s et 1 s	Sans objet
9.1.2	Dispositif de retenue à émission de courant		
9.1.2.1	Facteur de marche à 20°C	100 %	Sans objet
9.1.2.2	Force résiduelle pour une tension comprise entre 0,85 Un < Uc < 1,2 Un	Force nulle	Sans objet
9.1.3	Dispositif de retenue à rupture de courant : Force résiduelle pour une tension comprise entre 0 Un < Uc < 0,1 Un	Force nulle	Sans objet
9.2	Matériels électriques		
9.2.1	Essai au fil incandescent (960°C, 30 s)		Conforme
9.2.2	Câblage catégorie C2 et protection IK07 si accessible au niveau zéro		Conforme
9.3	Matériel pneumatique		
9.3.1	Tiges des vérins rentrées ou protégées		Conforme
9.3.2	Canalisation pneumatique résistance pression d'épreuve		Conforme
10	Prescriptions particulières		
10.1	Essais dans la position la plus défavorable		Conforme
10.2	Banc d'essai adéquat		Conforme
10.3	Déverrouillage non obtenu		Conforme
10.4	Essai de fonctionnement après un séjour à 70°C		Conforme
10.5	Temps de passage en position de sécurité	< 60 s	Conforme
10.6	Lubrification des pièces		Conforme
10.7	Desserrage d'une vis ou d'un écrou		Conforme



EFR-20-001286

PROCES-VERBAL

Article	Nature de l'essai ou de la vérification	Résultat à obtenir	Résultats obtenus
10.8	$C_m > 10 \times C_r$		Conforme
10.9	Essais de cycles	300 (+10000 si aération)	Conforme (10300)
10.10	Notice destinée à l'installateur		Conforme